

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16893**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Concepteur - designer graphique

Nouvel intitulé : Concepteur designer graphique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut d'architecture et de design (IDEA) - LISAA Directeur IDAA, Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Concepteur Designer graphique gère des contenus éditoriaux (institutionnels, publicitaires ou informatifs) qu'il met en forme sur des supports variés : imprimés, packagings et produits médias interactifs.

Son intervention dans l'élaboration de supports de communication peut toucher une partie de la chaîne graphique ou sa globalité : du concept au suivi de fabrication, en passant par l'esquisse, l'utilisation des logiciels de création informatique et la préparation de documents de production pour l'impression, l'édition électronique ou la production multimédia.

Il est amené à produire des mises en pages (livres, journaux, dépliants, plaquettes), des illustrations, des affiches, des stands, des emballages, de la signalétique, des images de marques, des clips ou jingles animés, des habillages de chaînes télévisuelles et des supports multimédias interactifs ou non (DVD, Motion Design, applications pour smart phones et tablettes numériques).

Les capacités attestées :

Dialoguer avec un client afin de définir et comprendre ses exigences et ses besoins de communication visuelle.

Organiser une recherche iconographique et bibliographique liée à une commande afin de rassembler des données contextuelles.

Analyser, interpréter et synthétiser les informations recueillies afin de répondre ou de formuler un cahier des charges précisant les éléments du projet graphique.

Se positionner par rapport au secteur (tendances, pratiques professionnelles) afin de déterminer des orientations globales pour le travail de conception.

Définir une problématique pour trouver une réponse graphique qui s'inscrive dans le respect des attentes du client (supports, budget, délais) et s'adapte aux caractéristiques socioculturelles de la cible.

Intégrer les différents points d'analyse d'un cahier des charges dans la phase de conception.

Respecter et savoir décliner les paramètres d'une charte graphique.

Intégrer dans le processus de conception les contraintes de faisabilité d'un projet de communication visuelle.

Elaborer des hypothèses et développer graphiquement plusieurs propositions conceptuelles sous formes d'esquisses et de maquettes d'étude.

Story-boarder les médias interactifs (sites web, animation, applications mobiles, etc.)

Réaliser une présentation claire et valorisante des projets soutenus par la maîtrise des techniques de représentation.

S'adapter à une situation de communication et d'échange en respectant les usages de présentation d'un projet de communication visuelle.

Etayer un argumentaire sur les approches et les implications de chaque proposition en transmettant sa conviction vis à vis du projet présenté.

Valider le projet retenu en accord avec un client afin de commencer le travail de développement et de réalisation.

Mettre en place un cadre de travail avec le client : planning et points d'étape.

Développer et réaliser graphiquement le projet retenu par le client en ajustant les moyens techniques, financiers, temporels et humains nécessaires à sa mise en œuvre.

Maîtriser les règles de mise en page et le code typographique.

Maîtriser l'environnement informatique et les logiciels infographiques.

Connaître les étapes de la chaîne graphique pour organiser un planning de fabrication.

Identifier, consulter et travailler avec des prestataires extérieurs (illustrateurs, photographes, imprimeurs, développeurs) en fonction de choix esthétiques et techniques et des contraintes temporelles, budgétaires et matérielles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Concepteur-Designer graphique exerce dans les secteurs d'activité suivants : agence de communication, studio de création, maison d'édition et d'édition audiovisuelle, presse, service communication d'une entreprise, agence de promotion et de marketing direct, agence corporate, web agency, les médias interactifs, dans les entreprises du secteur des industries et de la communication graphique

Illustrateur, Concepteur réalisateur multimédia, designer graphique, directeur artistique, concepteur multimédia, web designer, maquettiste, motion designer, roughman, designer packaging.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Epreuve professionnelle semestrielle se déroulant sur 2 jours et comprenant un dossier de recherche, des planches graphiques et les visuels finalisés d'un projet global de Design Graphique.

Jury Book : Devant un jury de formateurs professionnels, présentation orale semestrielle (25 minutes) d'un dossier des travaux graphiques élaborés tout au long de l'année *Techniques de représentation (infographie, dessins, maquettes d'études, photos.) Studio de création (illustration, design graphique, typographie). Créativité (dessin expérimental, travaux personnels).*

Projet de fin d'étude : Présentation orale de 45 minutes d'un projet personnel de Design Graphique devant un jury de 6 professionnels extérieurs et de formateurs professionnels. Ce projet comprend, planches graphiques, médiums (affiches, PLV, vidéo, site Web, édition, packaging, volumes...), carnet de recherche, un « cartel » qui synthétise le projet de fin d'études, book personnel, curriculum Vitae ou plaquette de communication, et des cartes de visite.

Stage en entreprise. Rendu d'un rapport de stage écrit et présentation orale devant un jury de formateurs et de professionnels, concernant les activités réalisées durant le stage d'application professionnelle (durée : 5 semaines au minimum).

Rendus de contrôle continu avec des rendus

- **Créativité** : Ces exercices de création d'images en techniques libres (dessin, photographie, ordinateur) permettent d'apprécier la capacité à développer des axes de recherche variés dans le cadre d'un thème déterminé et d'apporter des réponses personnalisées. Ils permettent également de valider la capacité à argumenter l'approche de chacune des propositions.

- **Design Graphique** Effectués sur la base d'un sujet donné, incluant un calendrier et une liste des éléments attendus : cahiers de recherche, planches graphiques ou visuels finalisés (affiche, PLV, logo, mise en page, packaging...). Ces exercices permettent d'évaluer l'aptitude à analyser et respecter un cahier des charges. Ils mesurent la capacité d'analyse, la créativité et l'aptitude à élaborer un concept. Enfin, ils permettent de juger de la pertinence des choix techniques au regard d'un projet et de la capacité à respecter un délai imparti.

- **Illustration** Les exercices d'illustration de presse ou d'édition permettent de valider la capacité à imaginer et à réaliser des applications illustratives, d'apprécier la pertinence de l'interprétation et la capacité à faire des choix techniques adaptés et correctement maîtrisés.

- Multimédia

• **Rendus de web**. Il s'agit d'élaborer un site (ergonomie, arborescence, archivage numérique, mise en ligne), qui permettra d'évaluer la capacité à élaborer un produit interactif, en faisant des choix de réponses et de développement cohérents et personnalisés. Le rendu valide également la maîtrise des principaux logiciels concernés : Photoshop, Image Ready, Dreamweaver, Flash.

• **Rendus d'audiovisuel**. Conception et réalisation d'un clip et d'un jingle permettant d'évaluer la capacité de maîtrise des spécificités techniques du graphisme animé (After Effects), ainsi que la capacité à proposer des réponses originales dans un délai imparti.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury de présentation du "Projet de fin d'études" se compose de 60% de professionnels extérieurs spécialisés dans les métiers de la communication visuelle et de 40% d'intervenants au sein de l'établissement.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury de présentation du "Projet de fin d'études" se compose de 60% de professionnels extérieurs spécialisés dans les métiers de la communication visuelle et de 40% d'intervenants au sein de l'établissement.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury de présentation du "Projet de fin d'études" se compose de 60% de professionnels extérieurs spécialisés dans les métiers de la communication visuelle et de 40% d'intervenants au sein de l'établissement.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Le Jury VAE se compose de 40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs professionnels du secteur (30% <i>employeurs</i> - 30 % <i>saliés</i>).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 février 2008 publié au Journal Officiel du 21 février 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 février 2008 jusqu'au 21 février 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur - designer graphique" avec effet au 21 février 2013, jusqu'au 16 juin 2018.

Pour plus d'informations

Statistiques :

90 à 110 titulaires de la certification par an pour les écoles de Paris et de Rennes.
<http://www.lisaa.com>

Autres sources d'information :

www.lisaa.com

Lieu(x) de certification :

LISAA (L'Institut Supérieur des Arts Appliqués) 13, rue Vauquelin - 75005 PARIS
13, rue Poullain Duparc - 35000 RENNES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

L'Institut Supérieur des Arts Appliqués (LISAA) 13, rue Vauquelin-75005 Paris
et 13, rue Poullain Duparc-35000 Rennes
CIFACOM - 27 ter rue du Progrès- 93130 Montreuil
Ecran Toulouse- Campus de Bissy - 30 rue des Tours-31319 Labège
Ecran Bordeaux - Bassin à Flot - Bâtiment G3 Rue Lucien Faure 33300 Bordeaux
Institut supérieur des arts appliqués - LISAA Nantes - 13, rue baron - 44000 Nantes

Historique de la certification :

Certification précédente : [Concepteur - designer graphique](#)

Certification suivante : [Concepteur designer graphique](#)